tablit les mes conborde de

n rejetté micux à membre plus de s moyens

a loi, &

eoyen de nous me-

la discus-

obtient la l dit que avail qui ée de l'ac-

se répou-

1 travail, qu'il im-

comité de

-il, & lo maités saue un mouura lieu ous vouler

de sacri-

s n'étoient

irs de St ale fait de

épartemen

ermidor.

# OUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

( Ere Vulgaire ).

PRIMEDI 21 Prairial.

Mardi 9 Juin 1795.

Le roi de Sardaigne envoie 32 mille hommes à l'armée d'Italie, au lieu de 20 mille. - L'empereur invite les états de l'Empire à faire, conjointement aves lui, la paix, est ute de 20 mille. — L'empereur invite les Desir du peuple anglais pour la paix; Pitt cherche à l'égarer, en lui présentant des avantages trompeurs de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on mille de voit de la guerre. — Les Autrichiens on mille de voit de la guerre. — Les Autrichiens on le Prince de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on le Prince de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on le Prince de la continuation de la guerre de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on le Prince de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on le Prince de la continuation de la guerre de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on la la constitution de la guerre de la continuation de la guerre. — Les Autrichiens on la constitution de la guerre de la continuation de la guerre d plus de 300 mille, depuis Cologne jusques dans le Brisgan. — Bon esprit de l'escadre de Toulon préte à sortir. — Proclamation aux départemens de l'Ouest sur la pérfidie des chouans. — Rapport de la loi du 12. prairial sur la vente des biens nationaux, et motifs de ce rapport. - Projet d'un établissement d'éducation à Versailles.

#### AVIS.

Les Propriétaires de cette Feuille se trouvent eneore forcés, par les circonstances, d'augmenter le srix de la Souscription. Il se a désormais de 30 liv. pour trois t, nous a mois, et de 55 liv. pour six mois. Jusqu'à nouvel avis, 'aurons. on ne recevra pas d'Abonnement pour un plus long terme.

#### AUTRICHE.

De Vienne, le 21 mai.

ou absenteur poste; Les nouvelles de l'Italie mandent que le général imont valeit loix con périal de Vins est parti de Turin pour se rendre encore causes n'd à son quartier - général à Alexandrie, & d'après l'assurance de l'enveyé de Sardaigne à notre cour, S. M. Sardaigne ; nous a au lieu de 20000 hommes qu'elle devoit envoyer à l'ar-ea décrét mée impériale, en a porté le nombre à 32,000.

ens qu'el sous le nom de comte de la Marck, pour la correspondance près de l'armée d'Espagne, & a attaché 3000 florins e est charg d'appointemens à cette fonction. Cette disposition ne peut n; & cel s'allier avec la nouvelle qu'en a publiée, que le minis-vexation tre d'Espagne; Iriarte, est arrivé à Bâle, le 5 de ce su lieu des mois.

L'archiduc Charles étoit prêt à partir pour l'armée; au triban mais les médecins ayant trouvé que sa santé aureit trop à souffrir, son départ n'aura pas lieu.

Le comte de Wurmbrand a été nommé gouverneur de le Carinthie, à la place du comte d'Odonell.

# ALLEMAGNE.

De Ratisbonne, le 24 mai.

Le décret de la commission impériale que l'on attendeit relativement aux moyens préparateires des négosia-

tions de paix, a été remis hier à la diete; il est daté du 19. Après avoir rappellé la paix signée à Bâle.le 5 avril entre la Prusse & la France, sa majesté impériale purle des démarches qu'elle a faites le 14 février auprès de la cour de Berlin dans une note jointe au décret; note qui avoit pour ebjet, de se concerter avec sa majesté le roi de Presse au sujet de la paix apres lequelle l'Empire soupiroit. Elle rappelle les sentimens paternels dent elle a donné constamment des preuves à l'Empire, les sacrifices immenses de la maison d'Autriche pour maintenir la dignité & l'intégrité de l'Empire; & termine par inviter tous les états à prendre incessamment en considération la nomination d'une députation de l'Empire au congrès de macification, & les pouvoirs & instructions qu'on lui dennera, & de présenter ensuite à sa majesté le vœu de l'Empire sur tous ses objets; sa majesté déclare en outre que, queiqu'il soit au pouvoir des états d'envoyer des ministres en leur propre nom, pour leurs intérêts par-ticuliers, elle s'attend néanmoins que les états n'enblieront jamais les liens qui les unissent à l'Empire & à son chef suprême; & même qu'en vertu de leurs propres déclarations & du dernier conclusum, ils continueront de remplir leurs deveirs constitutionnels jusqu'à ce que l'Allemagne soit délivrée des maux d'une guerre sans exemple, & que l'en soit parvenu à la conclusion d'une paix juste & convenable d'après les mesures tracées par la constitution de l'Empire.

#### ANGLETERRE.

De Londres , le 16 mai.

Le peuple se montre très - fatigué de la continuation de la guerre, dont le fléau pese à la fois, & aujourd'hui sur nos manufactures, sur notre commerce & mome sur nos moyens d'existence, d'autant plus que toutes les denrées sont devenues d'une cherté extrême. Les coryphées de la guerre ou du ministere qui veut la continuer, ne cessent de vanter les avantages que nous devons retirer de la continuation des hostilités; ils assurent que déjà ; l'amiral Waldegrave a pris une partie des vaisseaux guerre Français, qui servoient d'escorte au convoi parti de Brest pour Bordeaux, & que nos troupes ont obtenu des avantages signales sur les Hollandais, qui sont un peu écartés, non seulement du Cap de Bonae Espérance, mais encore de l'isle de Ceylan, où l'économie Batave faisoit consumer par le feu, tout ce qu'on croyoit être un excédant des epiceries à apporter en Europe, afin de maintenir leur prix le plus cher possible.

Le peuple se montre peu touché de ces éclairs de gloire,

que le ministere fait briller devant lui ; il préférereit une belle & beane paix , qui le mettroit à portée de remettre en activité nes relations commerciales avec la France, à l'espérance de tant de lauriers qui lui sont promis, s'il

veut continuer à pousser la guerre. On écrit de Dublin que M. Grattan, ce chef de l'opposition irlandoise, fit, il y cut hier huit jours, son importante motion pour que les catholiques obtinssent séance & voix au sénat national, & pussent être admis à tous les emplois.

Les débats à ce sujet durerent 17 heures. Il y eut 84 auffrages pour le bill, mais il s'en trouva 155 contre; de maniere que le plan de lord Fitz-William a éprouvé la disgrace la plus complete.

Comme l'on craignoit des troubles, le militaire avoit eu ordre de prendre les armes; mais rien u'a menacé la

tranquillité.

Un bruit veut que M. Grattan ait perdu la vie dens un due ; mais c'est un broit qui attend la confirmation lui manque.

Si la tranquillité n'a point été troublée à Dablin, il n'en est pus de même de Roscommon, où 3000 factieux ont fait éclater une sédition, en y forçant les ouvriers à leur fabriquer 800 piques.

Lorsque les dragons marcherent contre eux, ils s'étoient déjà livrés à des excès & avoient fait du dégât. Cependant des nouvelles plus récentes disent que l'ordre y est

rétabli.

Le conseil de la ville de Londres a nommé un petit comité pour rechercher les causes de la cherté des subsistances & y apporter remede. L'on y avoit proposé de suspendre pour un an tous les repas publics; mais les aldermans, dont le goût décidé pour les banquets & les tables richement servies a passé en proverbe, se sont refusés à y consentir.

Les Français doivent avoir fait de nouvelles dévastations dans nos possessions de la côte d'Afrique. On dit que les forces qu'ils y ont portées, ont consisté en six vaisseaux de guerre, dont un de 50 canons, & qu'ils s'y sont rendus maîtres d'environ 50 bâtimens, tent Anglais

que Hollandais.

Le bruit s'est renouvellé que nos vaisseaux de guerre ont ordre de saisir & d'amener dans nos ports tous les bâtimens neutres qu'ils rencontreront chargés de comestisbles pour la France.

### BELGIQUE.

De Bruxelles, le 16 prairial, (4 juin, v. st.)

Les dernières nouvelles reçues des bords du Rhin, portent que les troupes saxonnes & hessoises qui bordoient la riva droite du Rhin depuis Vallendar jusqu'à Mulheim, viennent

d'être relevées par des Autrichiens, à raison du traité neutralité conclu entre les électeurs & la république fra çaise. La maison d'Autriche continue à faire les plus gra efforts pour assembler sur le Haut-Rhin l'armée la formidable ; la Hongrie & la Bohême sont épuisées d'homm & de chevaux pour parvenir à ce but.

Suivant un apperçu général des forces que les Autr chiens ont le long du Rhin, elles peuvent s'élever du ce moment à environ 200 mille hommes, non comprish

troupes d'Empire.

Les mêmes avis authentiques qui nous donnent a détails ajoutent, que les armées républicaines qui s'éte dent depuis Cologne jusques vis-à-vis du Brisgaw, fo ment un total de plus de trois cent mille combatta L'on peut juger, d'après un appareil aussi terrible, si la paix n'arrête point les coups que l'on est prêt porter, ils seront beaucoup plus sanglans & plus de treux , qu'aucuns des événemens des trois campage les serme qui ont précédé. L'on travaille avec activité à rel les fortifications de la ville & du port de Nieuport, même que celles de plusieurs autres places de la Flag occidentale. Outre cela, la ville & la citadelle de Tour sont mis dans un aussi bon état que les circonstance le tems peuvent le permettre. Ce qu'il y a de singula c'est que pendant que l'on fortifie nos villes de la d de nos frontieres, l'on a cependant achevé la démolie du château de Namur, qui est toutefois si important sa position sur une montagne escarpée, située au confli de la Meuse & de la Sambre.

Les représentans du peuple, en mission ici, vien de prendre un arrêté qui est déjà imprimé, quois ne soit point encore publié. Ses principales disposi ne soit point encore publié. Ses principales disposit par des sont: que tous les engagemens commerciaux où cir par des sus sont; que lous les pays des Français dens les pays de bition; que contractés avant l'entrée des Français dans les pays quis en deça de la Meuse, devront être acquittés da même monnoie qui avoit cours à cette époque. Pou surplus des nombreuses réclamations adressées jour lement aux représentans, il en sera référé au comit salut public, qui statuera définitivement à cet égard arrêté juste & bienfaisant soufice des retards dans s blication; l'administration centrale de la Belgique a refusé jusqu'à ce moment de le consigner dans ses re tres comme il est d'usage.

Le décadi est très-peu célébré ici , depuis que jouissons d'une certaine tolérance politique, que l'on dans ces aux vues justes des représentans actuellement des vues de Belgique. Le jour de décadi le temple de la raison service s vuide; par un contraste bien frappant, le dimanche le prix de célébré avec toute la pompe possible : ces jours la pose la l églises sont pleines & toutes les boutiques exactement « Nous mées. Les partisans peu nombreux des prêtres robes avec la l riques se fachent de noire zele religieux, & dans en scront rage, saintement patriotique, ils noils traitent de fat des perso riques se fâchent de notre zele religieux, & dans ques & d'imbéciles. Risum teneatis!

FRANCE.

De Paris, le 20 prairial.

Les dernieres lettres de Toulon ont entièrement res & indivis sur le bon esprit qui regne dans toute l'escadre ; il permis aux commandans de nos armées navales de férer leur pavillon sur les bâtimens de guerre qu'il geront à propos. Il paroît que l'escadre de Teulo ettres sais

mettre in celle de renfort q

> Les dé connoître contre le a déterm ont été Cherbour côtes de dissemens clairer le

« Lise: à l'ombre & le mass » Hon desir de lisez!

» Vous l'échafano rés que p qui avez pour sou atroces que

» Malh plus sûre foi , sans nieres les mieux vo

» Amis guerriers surer enfi teniez vo n'auriez » Fran

la même " Tous l'union,

qui veule ennemis. » A Re

A la su

u traité à mettre incessamment à la voile, pour aller se mesurer avec, qui alloit à un rassemblement de Grand-Champ. Il a été celle de l'amiral Hottam, avant qu'elle puisse recevoir le arrêté à Ploermel, comme prévenu d'embauchage. lique fran renfort qu'on lui promet depuis si long-tems d'Angleterre.

Les dépêches surprises aux couriers des chouans ont fait connoître combien il étoit nécessaire de se mettre en garde contre leurs manœuvres & leur mauvaise foi ; c'est ce qui élever de la déterminé l'arrestation de plusieurs de leurs chefs, qui comprist ont été transférés dans le fort de l'isle Pelée, près de Cherbourg. Les représentans du peuple près les armées des donnent o coics de l'Ouest, & dans les départemens de leurs arronqui s'éta dissemens, ont publié la proclamation suivante, afin d'érisgaw, for clairer le peuple sur la déloyauté de ses ennemis. combatta

## « FRANÇAIS - RÉPUBLICAINS,

« Lisez, lisez! Voyez la bonne foi trompée, trabie, campage les sermens violés, & la plus épouvantable hypocrisie, té à rele à l'embre des douces paroles de la paix, méditant la révolte lieuport, & le massacre.

e la Flat » Hommes sinceres, qui avez posé les armes par le e de Toun desir de voir cesser les maux qui dévorent ces contrées, onstance lisez!

» Vous, qui nagueres enfermés dans des cachots, que de la du l'échafand du terrorisme attendoit, qui n'en avez été reti-a démolit rés que par le courage de la représentation nationale, & mportant qui avez profité des premiers momens de votre liberté, au comme pour seurire, peut-être pour donner la main aux projets atroces qui vont être revelés à la face de la France, ci, vient » Ingrats, lisez!

plus grand

née la pl s d'homm

les Autri

errible , q

le singuli

adre; il

rales de tra

erre qu'ils

st prêt plus de

ė, quoig » Malheureux habitans des campagnes, hommes séduis disposit par des scélérats qui ne connoissent de dieu que teur amix où cir bition; qui ne flattent vos pensées que pour faire de vous, plus surement, les instrumens de leurs crimes; qui, sans uittés dan foi, sans loi, sans religion, portoient à leurs boulonque. Pou nières les marques de celle que vous professez, afin de sées jour mieux vous enchaîner à leurs projets, lisez!

mieux vous enchaîuer à leurs projets, lisez!

au conilie
au conilie

» Amis de votre pays, partisans zélés de la liberté,
s dans si
guerriers magnanimes, vous qui souffrez taut pour asselgique si surer enfin le bonheur du peuple français; vous qui reteniez votre courage; vous qui croyiez que bientôt vous
n'auriez que des freres à embrasser, lisez!

uis que t » Français républicains, chargés de rétablic l'ordre

uis que l' l'ançais républicains, chargés de rétablir l'ordre, que l'on dans ces contrées, d'y ramenener la prospérité, eniment deu vrés de l'espoir si flatteur de leur avoir rendu un la raisen service signalé en lui donnant la paix; voyez quel dimanche le prix de nos effors, & jagez si notre devoir nous imjours la pose la loi de prendre des mesures séveres.

xactement a Nous tiendrons à la pacification; nous l'exécuterons res roben avec la loyauté qui nous l'avoit dictée; les conditions en seront fidélement exécutées; la propriété, la sûreté tent de findes personnes, la liberté du culte seront protégées avec la même vigilance & une égale force.

" Tous les hommes amis de la paix, de l'ordre, de Punion, sont nos frères. Les traîtres, les parjures, ceux qui veulent verser le sang des hommes, sont seuls nos

» A Rennes, le 6 prairial, l'an 3° de la république, une rement ras & indivisible.

Signés, GRENOT, BOLLET,

A la suite de cette proclamation se trouvent plusienrs de Toulo ettres saisies sur un nommé Ballé, courier de Cormatin

On avoit pensé que la loi du 12 prairial sur la vente des biens nationaux alloit accélérer ces ventes & faire rentrer une très-grande quantité d'assignats avec un béné-fice considérable pour les finances de la république qui ont grand besoin d'être restaurées par une grande diminu-tion dans la quantité des signes de valeurs aubstitués au

Ceux qui s'étonnent des contrariétés qui se manifestent dans les déterminations de la convention, sur des objets aussi physiques & aussi calculés que deveient l'être ceux des finances, ne s'apperçoivent pas que c'est au défaut de gran'ls principes généraux auxquels tous les détails de l'administration puissent être rapportés, qu'il faut attribuer ces vacillations fréquentes de décrets.... Tant qu'il n'y aura pas une constitution, bien avouée, un gouvernement bien assis, disons plus, un respect habituel & réfuse les plus par les la les plus par les plus pa bituel & résléchi pour les loix, on errera d'écueils en écueils, de factions en factions, & de vanités en vanités; car, l'orgueil humain qui se mêle à tout, & même specialement aux révolutions, préfére toujours son propre triomphe, ne fût-il que d'un moment, à toutes ses vérités marales & politiques que l'expérience des siecles a démontrées.

On a lieu d'espérer que la commission des onze, chargée de réparer nos malheurs passés & présens par une cons-titution sage & méditée, évitera tous les écueils dont on l'a peut-être entourée sans intention malveillante. La modération est le remede naturel de cet esprit d'exagération qui paroît avoir engendré toutes nos calamités en conquêtes, en finances, en famine, en immoralité, en dé-magogie. Et en effet, les Français ont prouvé presque à-la-fois à toute l'Europe, qu'ils étoient trop forts, trop riches, trop éganx, trop libres; & toutes ces preuves out été faites avec des efforts dont il sera utile & agréable à la nation de se reposer.

L'empressement singulier d'un nombre incroyable de capitalistes pour aller faire des soumissions d'acheter en bloc tous les biens nationaux à vendre, annonçoit déjà que ces capitalistes comptoient faire une spéculation avanlageuse, & que par conséquent le bénéfice de la nation pouvoit avoir été un peu exagéré; & en effet, Rewbell qui a monté à la tribane, a annoncé de prime abord, que la loi du 12 prairial étoit la ruine de la république, & la destruction de l'hypotheque des assignats à vil prix. Il a dit ensuite, que les agioteurs prenoient à tâche de discréditer les assignats, afin d'en avoir une moindre quantité à employer en schals nationaux, & c'est cette manœuvre, qui, en peu de jours, a fait renchérir si énormement le prix de l'er & de l'ergent, ainsi que celui de toutes les desrées; enfin il a démontré que l'évaluation du prix des biens ceclésiastiques & de l'ordre de-Malte faite sur le montant des derniers baux ravaloit infiniment leur valeur reelle, attendu que les fermiers ent toujours supprimé dans le prix annuel de leurs fermages, tout ce qu'ils creyoient devoir en retirer à raison de pots de vin qu'exigeoient d'eux les titulaires des bénéfices, & des dangers de mort ou de mutation qu'ils couroient & qui résilioient leurs baux.

De sorte que malgré l'espece d'improbation générale

a'est manifestée d'abord lorsqu'il s'est agi de rapporter la loi ; du 12 prairial, la convention a décrété ensuite, sur la proposition de Cambacéres, que cette loi seroit suspendue, & que les comités de gouvernement & des finances réunis, lui présenteroient un autre moyen que celui des ventes ainsi faites, de retirer de la circulation les assignats dont le nombre excessif ruine la France & affame le pauvre.

# CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen LANJUINAIS.

Suite de la séance du 19 prairial.

Nous avons promis la suite de la discussion sur la loi

Mathieu a dit que la principale cause du discrédit des du 10. assignats étoit dans la versatilité des mesures de la convention. Sans doute elle ne doit jamais prononcer qu'après un mûr examen; mais il seroit à désirer que les réflexions qu'on fait souvent sur un décret rendu, eus-

sent précédé ce décret.

L'opinant pense que le décret du 10, avec les modifications qu'on propose, pouvoit preduire de bons effets. Le renchérissement des denrées a fait augmenter le prix des domaines; le renchérissement des domaines a fait augmenter le prix des denrées; il étoit donc convenable, que la nation, propriéture de ses biens, en fixat le taux d'une maniere équitable, & tentât par-là de ramener toutes les denrées à un prix supportable pour tout

le monde. Dubois-Crancé pense qu'on a abusé du mot démonéti-ser; l'assignat, dit-il, ne doit faire fonction de monnoie, qu'aussi long-tems qu'on ne donne pas au porteur la valeur qu'il représente; retirer des assignats, n'est pas démonétiser; mais s'il ne faut que 4 milliards dans la circulation, en émettre un cinquieme, c'est démonétiser de

fait les 4 premiers milliards de 20 pour cent.

Lehardy a énoncé une opinion dans laquelle il a essayé de démoutrer que la cause du discrédit des assignats est moins dans leur quantité que dans la malveillance & la cupidité sur-tout des agriculteurs. Il a proposé qu'on fit des foix de police comme il y en aveit autrefois; qu'on déclarat la récolte propriété nationale; qu'on fixat le prix d'une maniere qui pat dédommager convenablement l'agriculteur, & qu'on prononçat la peine de mort contre ceux qui vendreient en contravention à la loi. Vous organiscz la famine, s'écrie Coreinfustier.

Lehardy repond , que personne ne peut plus vivre ; que les gens aisés sent aux expédiens; 36 liv. ne peuvent plus nous suffire, dit-il, que feront les pauvres? L'agriculteur suce le sang des malheureux; il ne veut point d'assignats; pour avoir du bled, il force les particuliers à vendre leurs bijoux, leurs habits: dans les campagnes;

ils vendeut jusqu'aux croix de leurs femmes.

Ce n'est pas la question, s'écrie-t-on. Cambacerès demande la parole pour une metien d'ordre; id dit qu'il s'agit uniquement de savoir si on discutera les medifications proposees; or il lui semble qu'il n'y a pas de bonnes modifications à une mauvaise loi.

La suspension de la loi est décrétée, comme no l'avons dit.

Une légere discussion s'est élevée pour savoir si suspendroit seulement l'effet des marchés conclus, ou on les annulleroit.

La plupart ont été faits en contravention à la loi, un membre.

Les annuller, répond Villetar, ce seroit préjuger que vous ferez de la lei.

La suspension est aussi décrétée pour les marchés co

L'assemblée a décrété que la loi relative aux peres meres d'émigrés, ne concerne pas les parens d'enfans ; hors du mariage.

Sur la proposition de Thibaudot, elle a décrété a que la trésorerie nationale continuera de solder les Espoir de points avec les anciens sous, jusqu'à ce qu'il y en assez de frappés au coin de la république, & celan nobstant la loi qui ôte tout caractere de monnoie pieces métalliques portant les empreintes de la tyrar

Sortie Pitt. -

jurys o

d'ici à

portant

Les Son

L'abbé

L'on ma

M. le bar

cemple, a

lidité dep

sommeil

Extra

Le même membre s'est présenté pour lire le prospet de la premiere loterie de biens d'émigrés : comme il

tard, cet objet est ajourné.

#### Séance du 20 prairial.

Un membre du comité d'instruction, a donné lie une discussion assez vive, en proposant de rapporte décret du.... portant qu'il sera formé dans le cha donnement de Versailles un établissement d'éducation nationale, prouver d tendu l'existence d'une école centrale de travaux pub nois, et

dans une partie du palais. Charles Delacroix s'est élevé contre le projet; il a réd l'exécution d'une grande idée républicaine, a-t-il dit, le but devoit être de convertir en un monument ut l'éducation publique, le palais de l'ancienne cour. E sault a combatiu, avec plus de chaleur encore, le po L'on pa il laissoit échapper ces paroles : Il semble qu'on attenqui auroit retour de Bourbon et de Lambesc, et qu'on veuille tesseur au réserver un brillant asyle.....

Lorsque Charlier, s'adressant au président a demprême, se le rappel à l'ordre de l'opinant. Charlier a été rand non applaudi en déclarant qu'il regardoit la terreur que le France. ble encore inspirer un fantôme évanoui, comme un Les cos ersbourg, sulte faite à la convention nationale.

Philippe Delleville a pensé qu'une assemblée qui Philippe Delleville a pensé qu'une assemblée qui égimens proit pas tremblé devant les Bourbons eux - mems égimens proit pas tremblé devant les Bourbons eux - mems Les bru devoit pas redouter l'existence de ce qui étoit leur eit être d meure; son avis a prévalu, & le projet du comité! ont trep adopté.

Un des articles de ce décret, réunit à l'établisse ertain des Un des articles de ce décret, réunit à l'étaulisse de Popine de Liancourt, les écoles de Martin & de Popine attend pl qui demeurent supprimées. Les moyens d'utiliser le timens du palais de Versailles, sont renvoyés à l'existat, que du comité des domaines.

La commission militaire envoie quatre jugemens quavera un vient de rendre.

Le représentant Taleau, envoyé à l'armée de S & Meuse, est rapellé dans le sein de l'assemblée nale par décret.